

Administration du système : gestion des années académiques

[Revenir à la page principale](#)

2. Gestion des tarifs de l'année en cours

2. Gestion des tarifs de l'année en cours :						
Début tranche d'âge	Fin tranche d'âge	Exemption	Cotisation	Minerval	Description du tarif	Défaut
1905-01-01	1999-12-14	01	115,00	0,00	01 - Elève bénéficiant du niveau d'intégration	
1905-01-01	1999-12-14	02	115,00	0,00	02 - Enfant à charge d'un bénéficiaire du niveau d'intégration	
1905-01-01	1999-12-14	03	75,00	0,00	03 - étudiant + de 18 ans à charge d'un bénéficiaire du niveau d'intégration	
1905-01-01	1999-12-14	03	115,00	0,00	03 - Chômeur complet indépendant	
1905-01-01	1999-12-14	06	115,00	0,00	06 - Troublé enfant inscrit dans un établissement de l'ESAHF (de moins de 18)	
1905-01-01	1999-12-14	07	115,00	0,00	07 - Elève inscrit en HA et suivant un cours ACA dans un autre établissement	

Quand l'année académique est en préparation, Lesahr^{web} affiche une colonne Édit avec les commandes **[Détails]** et **[Supprimer]**. Cette dernière commande n'est pas disponible si l'année académique possède le statut "Historique" ou "En cours".

La liste est triée par Début, Fin, Exemption, Description ; ça permet d'observer qu'il n'y a pas de "trou", c'est-à-dire une tranche d'âge non répertoriée, ce qui conduirait à une impossibilité d'inscrire la population concernée par ce manquement.

[Édition massive des tarifs] permet, d'année en année, de repérer un tarif et de le modifier selon les directives de la circulaire de rentrée sans devoir éditer chaque ligne une par une.

Édition

Administration > Gestion des années académiques > Édition d'une année > Édition d'un tarif

Année : 2017

Début tranche d'âge (1) : 1905-01-01

Fin tranche d'âge (1) : 1999-12-14

Montant cotisation (1) : 00

Montant minerval (1) : 00

Exemption : 00 - 18, autre cas, libellé avant le 15-12-1999

Par défaut :

Description du tarif : 00 - autre cas, libellé avant le 15-12-1999

(*) champ obligatoire

[\[Annuler \]](#) [\[Valider \]](#)

Les rubriques :

- Début tranche d'âge : notez au format AAAA-MM-JJ où
 - AAAA est l'année
 - MM le mois, obligatoirement en 2 chiffres
 - JJ le quantième du mois, aussi en 2 chiffres
- Fin tranche d'âge: idem
- Montant de la cotisation : certaines écoles demandent une cotisation pour toute inscription.
- Montant du minerval : montant imposé par la Fédération Wallonie Bruxelles
- Exemption : le contenu du menu est défini dans [Administration du système : gestion des années académiques, clauses d'exemption](#)
- Par défaut ; l'assistant aux inscriptions s'en sert pour déterminer le tarif par défaut selon l'âge de l'élève. Il faut donc cocher une et une seule case par tranche d'âge, représentant le cas où il n'y a pas de réduction possible.
- Description du tarif : notez votre libellé qui évite toute ambiguïté lors de l'encodage d'une inscription

[Revenir à la page principale](#)

From:
<https://www.lesahr.be/dokuwiki/> - **LesahrDoc**



Permanent link:
https://www.lesahr.be/dokuwiki/doku.php?id=admin_annees_academiques_tarifs

Last update: **20/06/2021 12:46**